

## Communiqué de presse



### « Je fabrique des articles de maison Zéro Déchet »

Comme nous l'évoquions dans notre précédent article, la Lomagne Gersoise s'est engagée au côté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers, depuis 2016, dans l'accompagnement des commerçants et artisans pour valoriser des actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, d'énergie, de transport, de déchets, d'éco-produits, de gestion de l'eau, des emballages, de responsabilité sociétale.

A l'occasion de la remise des labels ECO-DEFIS lundi 11 juillet au Laboratoire d'innovation Rurale à Fleurance, le président de la Lomagne Gersoise, Xavier BALLENGHIEN, et le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers, Philippe ARCHER, ont remis le prix de l'entreprise ZERO DECHETS à Virginie DESPAX, gérante de l'entreprise VI EN Fil, création d'articles couture et animation d'ateliers zéro déchet : cosmétique et produits ménagers. Par son expérience professionnelle et sa conscience personnelle, les écogestes constituent une priorité pour Virginie DESPAX.

Ses créations couture sont destinées aux particuliers afin d'adopter une démarche zéro déchet à domicile. C'est une activité en vogue. Virginie Despax, fondatrice de Vi en Fil à Lalanne, est la première entreprise à entrer dans la démarche « Entreprise Zéro Déchet », mise en place par la Lomagne Gersoise et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- *Je dis stop au jetable, je réutilise mes emballages,*
- *J'achète en vrac*
- *Pour mes créations couture : je réemploie, je donne une seconde vie aux tissus*
- *Je suis ambassadrice du Zéro déchet : j'organise des ateliers pour réduire vos déchets à la maison – rdv au Laboratoire d'Innovation Rurale à Fleurance – prochain atelier*

#### Contact :

**Vi en Fil – Virginie DESPAX 06 60 39 54 52 - <https://www.facebook.com/ViEnFil32>**